

CHARTRE ACCESSIBILITE HANDICAP

Afin de garantir l'égalité des droits et des chances et de permettre l'accès à la formation, au développement des compétences et aussi dans la validation du parcours des personnes en situation de handicap (visible ou invisible), RH PARTNERS met des actions en œuvre pour favoriser l'accueil et l'adaptation de ses prestations :

- ✓ Questionnement lors de l'entretien préalable de la situation de handicap visible ou invisible de la personne qui souhaite suivre un accompagnement,
- ✓ Réalisation des formations en présentiel ou à distance en visioconférence,
- ✓ L'ensemble du personnel est formé et informé au sujet de l'accueil des personnels handicapés par le référent handicap : **Frédérique GAUTHIER**
- ✓ L'orientation vers des réseaux partenaires comme l'Agefiph ou la MDPH si besoin.

⇒ **Votre contact sur le sujet : Frédérique GAUTHIER**

06.77.98.57.58

fgauthier@rh-partners.com